

## **La CFE-CGC BTP et l'OPPBTP s'engagent pour une culture de prévention renforcée au service des acteurs du secteur du BTP**

À l'occasion de la signature d'une convention nationale de partenariat, la CFE-CGC BTP et l'OPPBTP affirment leur volonté commune de renforcer durablement la prévention des risques professionnels, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail, au bénéfice des salariés et des encadrants du secteur du bâtiment et des travaux publics.



Dans un contexte de profondes mutations : évolutions techniques, transition écologique, innovations numériques, difficultés de recrutement et allongement des carrières, ce partenariat traduit une ambition commune : mieux accompagner les salariés et leurs représentants face à ces transformations, en faisant de la prévention un levier de progrès social, de qualité de vie au travail et d'attractivité des métiers.

### **Une vision partagée de la prévention, au cœur des enjeux humains et économiques**

L'OPPBTP et la CFE-CGC BTP partagent la conviction que les progrès réalisés ces dernières années en matière de sécurité doivent être consolidés et amplifiés. La prévention ne peut plus être perçue uniquement sous l'angle réglementaire : elle constitue aujourd'hui un enjeu global intégrant la santé physique et mentale, la qualité de vie et des conditions de travail, ainsi que l'accompagnement des évolutions du travail.

Ce partenariat s'inscrit dans les orientations portées par les pouvoirs publics, notamment celles du PST5, ainsi que dans le plan stratégique Horizon 2030 de l'OPPBTP. Il traduit une ambition partagée : renforcer l'efficacité de la prévention en la rendant plus opérationnelle, mieux appropriée par les acteurs de terrain et pleinement intégrée aux pratiques professionnelles quotidiennes.

### **Des objectifs ambitieux au service des salariés du BTP**

À travers cette convention, les partenaires entendent conjuguer leurs expertises et leurs réseaux afin de déployer des actions à forte valeur ajoutée au bénéfice des adhérents de la CFE-CGC BTP, des entreprises et de leurs salariés.

Ils se fixent notamment pour objectifs de :

- ✓ **Renforcer durablement la culture de prévention** à tous les niveaux de l'entreprise, des encadrants aux représentants du personnel ;
- ✓ **Accompagner l'identification et la maîtrise des risques professionnels**, y compris les risques émergents liés aux transformations du travail ;
- ✓ **Valoriser la prévention comme levier de performance sociale et économique**, d'attractivité des métiers et de fidélisation des compétences ;
- ✓ **Diffuser largement les outils, ressources et bonnes pratiques** développés par l'OPPBTP ;
- ✓ **Favoriser le dialogue social et la montée en compétences des acteurs de terrain** sur les enjeux de santé et de sécurité au travail.

### **Des actions concrètes pour informer, sensibiliser et accompagner**

Le partenariat se traduira par la mise en œuvre d'actions opérationnelles, visant à renforcer l'information, la sensibilisation et l'appropriation des enjeux de prévention par les acteurs du secteur.

Parmi les principales actions engagées :

- ✓ La production et la diffusion de contenus éditoriaux dédiés à la prévention dans les supports de la CFE-CGC BTP, notamment dans *Les Cahiers du BTP* ;
- ✓ Le relais de contenus digitaux et d'actualités prévention auprès des adhérents ;
- ✓ L'organisation d'un webinaire annuel sur des thématiques clés ;
- ✓ La valorisation des ressources de l'OPPBTP sur les supports numériques du syndicat ;
- ✓ L'organisation d'une rencontre annuelle permettant d'évaluer les actions menées et de définir les priorités à venir.

Ces actions s'inscrivent dans une logique de diffusion large et accessible des connaissances, au plus près des besoins des encadrants, des représentants du personnel et des salariés.

### **Un partenariat au service du dialogue social et de la prévention**

En s'appuyant sur la complémentarité de leurs expertises, l'OPPBTP et la CFE-CGC BTP entendent renforcer le rôle des acteurs du dialogue social dans la promotion de la prévention. Ce partenariat vise ainsi à outiller les représentants et les encadrants pour leur permettre d'agir concrètement en faveur de la santé et de la sécurité au travail.

*« Dans un secteur en pleine mutation, il est essentiel d'accompagner les encadrants et les représentants du personnel dans la compréhension et l'appropriation des enjeux de prévention. Ce partenariat avec l'OPPBTP s'inscrit pleinement dans cette ambition : apporter des solutions concrètes, utiles et adaptées aux réalités du terrain, au service de la*

santé, de la sécurité et des conditions de travail », déclare **Vincent Bogucki, Président de la CFE-CGC BTP.**

« La prévention est un levier essentiel pour améliorer durablement les conditions de travail et renforcer la performance des entreprises. Ce partenariat avec la CFE-CGC BTP nous permet de renforcer la diffusion d'une culture de prévention au plus près des acteurs du terrain, en particulier des encadrants et des représentants du personnel, qui jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des démarches de prévention », ajoute **Paul Duphil, Secrétaire général de l'OPPBTP.**

### À propos de la CFE-CGC BTP

La CFE-CGC BTP est le syndicat national des cadres, techniciens, agents de maîtrise et assimilés du bâtiment, des travaux publics et des activités connexes. Elle regroupe plusieurs secteurs d'activité de la construction et s'appuie sur un réseau de sections professionnelles, d'entreprises et régionales pour accompagner ses adhérents au plus près de leurs enjeux.

### À propos de l'OPPBTP

L'Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics (OPPBTP) est une structure paritaire, créée en 1947, sous tutelle du ministère du Travail. Sa gouvernance, assurée par des représentants des organisations professionnelles et des organisations syndicales du secteur de la construction, garantit le bon équilibre entre employeurs et salariés dans les choix et les décisions stratégiques.

L'OPPBTP est composé d'experts en prévention issus du terrain qui accompagnent, au quotidien, les professionnels et les acteurs du BTP. Il a pour missions, l'**expertise** pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'**accompagnement** des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

L'OPPBTP s'appuie sur des équipes réactives, disponibles, engagées et professionnelles. Composé de près de 400 collaborateurs répartis dans 14 agences régionales, l'OPPBTP accompagne les entreprises pour développer leur culture prévention en mettant en place des actions collectives ciblées et individuelles.

Il propose une offre de services élaborée pour tous, quels que soient la taille de l'entreprise, le métier ou le niveau de maturité en prévention. L'Organisme fait de la prévention un **véritable levier de performance et de progrès.**

Pour répondre aux besoins des entreprises et des partenaires du BTP, l'OPPBTP propose des offres en présentiel et distanciel :

**#information** pour connaître l'actualité de la prévention : l'Organisme propose des guides techniques, fiches pratiques mais également l'actualité la plus récente de la prévention et un contact permanent sur les réseaux sociaux, accessible depuis [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr).

**#assistance technique en ligne** pour des réponses immédiates et gagner en simplicité, notamment sur le site [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) : des experts répondent aux questions en ligne. Les entreprises disposent également d'un espace personnel pour gérer toutes les démarches (PPSPS, Document Unique...).

**#assistance technique terrain** pour être accompagné sur les chantiers : des conseillers de l'OPPBTP assistent les entreprises pour conduire des diagnostics et proposer des solutions pour améliorer les performances en prévention des entreprises. Afin de diffuser l'information, ils organisent des réunions de sensibilisation sur les sujets d'actualité tels que les travaux en hauteur, le risque routier....

**#conseil** afin de répondre aux interrogations les plus pointues : les experts de l'OPPBTP accompagnent les entreprises dans leurs démarches de management de la prévention et de conduite du changement.

**#formation 100% BTP** destinée aux professionnels avec des modules spécialisés en présentiel et distanciel.

**#formation initiale** pour former les futurs professionnels du BTP à la prévention : les enseignants et les étudiants bénéficient de formations élaborées par l'OPPBTP et ses partenaires.

Retrouvez l'OPPBTP sur [preventionbtp.fr](http://preventionbtp.fr) et [oppbtp.com](http://oppbtp.com).

